

Lundi 13 janvier 2020

L'AFG salue l'engagement des investisseurs institutionnels en faveur du financement de la croissance des entreprises technologiques

22 investisseurs institutionnels ont signé ce matin, en présence du ministre de l'Economie et des Finances, un engagement à apporter **plus de 6 milliards d'euros en faveur des entreprises françaises du secteur technologique**. Cette démarche situe la Place de Paris sur la trajectoire qu'elle s'est fixée de financer pour 20 milliards d'euros la croissance des entreprises technologiques.

Cet engagement, annoncé par le Président de la République le 17 septembre 2019, constitue la première étape de la mise en œuvre des recommandations émises par Philippe Tibi dans son Rapport remis en juillet 2019 à Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances, et Cédric O, secrétaire d'Etat chargé du Numérique.

Dans son rapport, Philippe Tibi soulignait que les jeunes entreprises innovantes souffrent d'un déficit de financement, notamment au niveau du *late stage* (levées supérieures à 50 millions d'euros) et de la cotation, du fait du manque d'investisseurs spécialisés sur ces segments en France.

Pour répondre à ces difficultés, sous l'impulsion du Gouvernement, les principaux investisseurs institutionnels français se sont engagés à allouer plus de 6 milliards d'euros au financement des entreprises innovantes sur les trois prochaines années. Ces sommes seront attribuées à des investissements ou des fonds de capital-investissement spécialisés sur le segment du *late stage* et à des projets ou fonds gérés par des gestionnaires d'actifs spécialisés sur l'investissement dans les valeurs technologiques cotées.

Eric Pinon, Président de l'AFG déclare : « *L'AFG se félicite de cet engagement et soutient cette approche qui favorisera la croissance d'entreprises françaises prometteuses et le développement d'un écosystème favorable. Le dispositif ainsi initié constitue un cadre raisonnable et robuste de développement et comporte tous les éléments nécessaires au renforcement de la compétitivité de la Place de Paris pour tout type d'investisseur, qu'il soit institutionnel ou épargnant particulier* »

Aujourd'hui, les sociétés de gestion participent au financement des entreprises en les accompagnant à toutes les étapes de leur vie. Les fonds de capital innovation soutiennent leur création. Les fonds de capital investissement et les fonds de dette financent leur croissance et les fonds spécialistes des grandes capitalisations cotées prennent le relais lorsqu'elles atteignent une dimension mondiale.

La place financière française dispose donc de tous les talents nécessaires pour faire vivre cette classe d'actifs en plein développement. Les équipes de gestion françaises et les membres de l'AFG sont prêts à apporter leurs compétences au service du développement d'entreprises à haut potentiel. Et participer ainsi à la croissance de notre économie tout en offrant de nouvelles opportunités de rendement pour les épargnants.

A propos de l'AFG www.afg.asso.fr ; Suivez-nous sur Twitter [@AFG_France](https://twitter.com/AFG_France)

L'Association Française de la Gestion financière (AFG) représente et promeut les intérêts des professionnels de la gestion pour compte de tiers. Elle réunit tous les acteurs du métier de la gestion d'actifs, qu'elle soit individualisée (mandats) ou collective. Ces derniers gèrent près de 4 500 milliards d'euros d'actifs, soit un quart du marché de la gestion d'Europe continentale.

Contact : Sylvie Aubry, responsable Presse, s.aubry@afg.asso.fr, 01 44 94 94 07



AFG - 41 rue de la Bienfaisance - 75008 Paris

Tél. : 33 (0)1 44 94 94 00

afg@afg.asso.fr - www.afg.asso.fr